



Solidarité

Suite au décès de leur papa hémiplégique 2 enfants se retrouvent sans ressources accablés de dettes d'Ehpad de droit de succession et sur le point de perdre leur maison c'est pourquoi nous ouvrons cette cagnotte de solidarité aujourd'hui afin de les aider à faire face à tous ces frais trop important pour eux et les aider à garder un toit merci

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/GuANqn4w>



Scannez-moi !

Cette cagnotte vous est proposée par :

Fouzia Mouissa